

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural
<b>Band:</b>	48 (1950)
<b>Heft:</b>	11
<b>Vereinsnachrichten:</b>	Société suisse des mensurations et améliorations foncières : procès-verbal de la 46e assemblée générale du 2 septembre 1950 à Schaffhouse
<b>Autor:</b>	Bachmann, E.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Société suisse des mensurations et améliorations foncières

### Procès-verbal

*de la 46<sup>e</sup> Assemblée générale du 2septembre 1950 à Schaffhouse*

1<sup>o</sup> L'assemblée débute à 16.00 heures par les salutations du président central aux 135 membres actifs, aux représentants des offices fédéraux et cantonaux ainsi qu'aux représentants du canton et de la ville de Schaffhouse.

L'assemblée observe une minute de silence pour honorer la mémoire des membres décédés pendant l'année écoulée:

Dr. h. c. J. Baltensperger, Berne,	J. Gsell, Sulgen,
E. Keller, Bâle,	W. Hofer, Zurzach,
G. Schweizer, Wil,	A. Ritzmann, Bâle.

2<sup>o</sup> *Constitution.* Le procès-verbal est tenu par le secrétaire central, tandis que le collègue Kuhn remplit les fonctions de traducteur.

3<sup>o</sup> Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, le rapport annuel du président ainsi que le rapport de vérification des comptes ont été publiés dans la revue. La conférence des présidents et, en ce qui concerne les comptes, les réviseurs des comptes, recommandent à l'assemblée l'approbation du rapport annuel et du rapport de vérification des comptes. Celle-ci fait siennes ces propositions.

Le projet de budget pour 1950 a également été publié dans la revue. Le comité central et la conférence des présidents proposent de faire pour la première fois une distinction entre les cotisations de la société et celles concernant la revue. Cette mesure est nécessaire si l'on veut couvrir les dépenses toujours croissantes de la revue. Les cotisations de la société resteraient fixées à Fr. 25.— comme par le passé mais un montant de Fr. 15.— serait prévu pour la société elle-même tandis que Fr. 10.— iraient à la revue. Ces deux cotisations seraient perçues en même temps. Les membres âgés de moins de 30 ans paieraient Fr. 7.50 à la société et Fr. 10.— à la revue tandis que les membres vétérans ne verseraient que Fr. 10.— à la revue. L'assemblée sanctionne à l'unanimité moins une voix le budget de 1950 basé sur ces nouveaux calculs.

4<sup>o</sup> *Nominations.* Le président Baudet remercie le caissier central démissionnaire J. Eigenmann pour la tenue exemplaire de la comptabilité et déclare que les autres membres du comité central sont d'accord d'accepter une réélection pour une nouvelle période. La section de Zurich-Schaffhouse et la conférence des présidents proposent Fr. Wild de Zurich, adjoint au géomètre de la ville, comme nouveau caissier central. Le comité central et le collègue Wild sont élus à l'unanimité.

M. Baudet, président, Cossonay,  
R. Luder, vice-président, Berne,  
E. Bachmann, secrétaire, Bâle,  
F. Wild, caissier, Zurich,  
L. Biasca, membre-adjoint, Locarno.

Le président Baudet remercie également le prof. Dr. S. Bertschmann, président démissionnaire de la commission centrale de taxation, pour sa précieuse collaboration. Il se fait un plaisir d'annoncer à l'assemblée qu'une université étrangère a décerné le titre de docteur honoris causa au distingué président d'honneur de notre association, pour les services rendus dans le domaine des mensurations.

Les collègues suivants sont proposés par la conférence des présidents au sein des différentes commissions et comme réviseurs des comptes:

*Commission centrale de taxation:*

Président: Ernest Albrecht, Berthoud,  
Membres: Marius Mugnier, Ardon,  
F. A. Kuhn, Genève,  
Gottfried Kunz, Ruswil,  
Rodolphe Werffeli, Effretikon,  
Edmond Habisreutinger, Pratteln,  
Suppléants: Georges Joos, Davos-Place,  
Walter Maderni, Massagno/Lugano.

*Commission professionnelle:*

Président: Prof. Dr. S. Bertschmann, Zurich,  
Membres: Ernest Albrecht, Berthoud,  
Renato Solari, Bellinzone,  
Louis Nicod, Payerne,  
Jacob Früh, Münchwilen,  
Suppléants: Paul Stoucky, Genève,  
Ivo Buetti, Locarno,  
Auguste Widmer, Lucerne,  
Werner Rahm, Olten,  
Oscar Rey-Bellet, St. Maurice,  
Gottlieb Halter, Coire.

*Réviseurs des comptes:*

Félix Streiff, Liestal,  
Paul Stoucky, Genève,  
Suppléant: Emile Näf, St. Gall.

Les collègues susmentionnés sont nommés à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le comité central et la conférence des présidents proposent de nommer le Dr. Louis Hegg de Lausanne membre d'honneur en reconnaissance du grand travail qu'il a fourni à l'occasion du congrès international des géomètres. Le Dr. L. Hegg est nommé membre d'honneur de notre association par acclamations.

5<sup>o</sup> *Assemblée générale de 1951.* La section de Berne se charge aimablement d'organiser la prochaine assemblée générale qui aura lieu *le samedi 26 mai 1951 à Berne.*

6<sup>o</sup> *Formation professionnelle.* Le président Baudet donne des directives concernant la formation professionnelle et s'étend en particulier sur les exigences de la pratique et les relations avec les écoles supérieures. Une commission formée de représentants d'écoles supérieures, d'administrations fédérales et d'associations professionnelles doit être constituée prochainement pour élucider cette question.

7<sup>o</sup> *Révision des tarifs.* Le président des géomètres privés Albrecht commente les pourparlers qui ont eu lieu jusqu'à ce jour entre la direction fédérale des mensurations et notre association. Les traitements de base envisagés dans le nouveau tarif ne correspondent malheureusement pas aux taux du contrat normal de travail. Du fait que des pourparlers au sujet des normes de travail ont lieu actuellement, il est permis d'espérer que les taux de traitement insuffisants pourront être compensés par une réduction des normes de travail. Les collègues Weber, Kuhn, Buser et Habisreutinger insistent pour une augmentation des traitements de base et demandent que les patrons soient mis sur le même pied d'égalité que les géomètres d'administrations fédérales. Le directeur des mensurations Härry attire l'attention sur la diversité et l'ampleur de la question et

déclare que les taux de traitement seront fixés d'après le résultat des pourparlers.

8<sup>o</sup> *Caisse de retraite.* Le secrétaire central Bachmann donne connaissance des travaux entrepris. A la suite d'entretiens avec différentes compagnies d'assurance et plusieurs associations professionnelles, la question de l'assurance rente et assurance vie a été examinée plus à fond et le taux de prime de 8 % du traitement global admis. Un tableau des prestations d'assurance rente et d'assurance vie a été remis à toutes les sections et groupes en même temps qu'un questionnaire. La plupart des sections et groupes y ont répondu avant l'assemblée générale et toutes sont unanimes à reconnaître la nécessité d'une caisse de retraite. La préférence va à l'assurance rente et le taux de prime de 8 % à partager par parties égales entre le patron et l'employé est admis.

L'assemblée générale est d'accord avec la manière d'agir du comité central.

9<sup>o</sup> *Divers.* Le président Baudet relate que, du fait de la révision des tarifs, le fond de taxation est pratiquement épuisé et qu'il doit être alimenté par de nouveaux apports. Au nom du comité central il propose de majorer les cotisations des sections de 1% à 1,5% pendant trois ans et de demander aux bureaux privés un versement unique à la caisse centrale. Cette contribution unique se composerait d'une taxe de base de Fr. 25.— par bureau et d'une taxe de Fr. 10.— pour chaque géomètre employé et de Fr. 5.— pour chaque technicien ou dessinateur employé. L'assemblée ratifie cette proposition par 36 oui contre 12 non.

Habisreutinger fait remarquer que les taxes sur tous les travaux entrepris sans l'aide d'une commission de taxation ou de l'association devraient être majorées de 1 à 3% selon décision de la conférence des présidents et non seulement les cotisations des sections. L'assemblée ratifie également cette dernière proposition par 38 oui contre 9 non.

Le collègue Jean Richard de Genève fait savoir que le gouvernement français cherche à engager 2-3 topographes entraînés pour des travaux de topographie à Madagascar. Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean Richard, Genève/Charmilles, Chemin des Ouches 6.

A la suite de la séance administrative MM. les directeurs Härry de l'office fédéral des mensurations et Meyer de l'office fédéral des améliorations entretiennent l'assistance des problèmes professionnels intéressants et variés les concernant. Ces exposés, écoutés avec beaucoup d'attention, seront publiés dans la revue.

Le président Baudet lève la 46<sup>e</sup> assemblée à 18.30 heures.

Le secrétaire central: E. Bachmann

## Bücherbesprechungen

*Astronomisch-Geodätisches Jahrbuch für 1951*, herausgegeben vom Astronomischen Recheninstitut in Heidelberg. 19 × 27 cm, 195 Seiten und 30 Seiten Grundbegriffe der sphärischen Astronomie. Verlag G. Braun, Karlsruhe 1950.

Dieses bekannte Jahrbuch enthält alle Daten, die für die geographische Ortsbestimmung nötig sind und noch vieles dazu. Außer den Ephemeriden der Sonne (inkl. die Sternzeit um 0 Uhr Weltzeit auf 0<sup>s</sup>.001) finden wir die Ephemeriden des Mondes und aller Planeten. Mittlere Sternpositionen sind von allen Sternen des FK 3 (Fundamentalkatalog 3), d. h. von 1535 Fixsternen gegeben (0<sup>s</sup>.001 und 0<sup>o</sup>.01), während von 232 aus-